

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE de la Maternelle Pomme de Pin

Mardi 21 mars 2023 de 17h45 à 19h15

Les personnes présentes ou excusées :

Enseignantes : Mme **Nathalie Isnard**, Mme **Sarah Combaud Grolier**, Mme **Alexandra Pelou**, Mme **Marythie Montero**, Mme **Céline Dahlem**, Mme **Sonia Hemery** et Mme **Claire Peybernès** (directrice).

Délégués mairie : Mme **Chantal Garcia** (1^{ière} adjointe chargée de l'éducation et du budget au niveau de la municipalité), Mme **Sandra Galtier** (secrétaire Espace Famille et Education).

Déléguée DDEN : Mme **Catherine Fanara** (excusée).

Parents d'élèves délégués : Mr Martin, Mme Elzevier, Mme Ballester, Mme Miquel, Mme Gontarczyk, Mme Convers.

Présentation est faite de tous les participants à la réunion.

Caractères noirs : *propos de la directrice ou de l'équipe pédagogique de l'école maternelle.*

Caractères bleus : *propos des représentants de la mairie.*

Caractères rouges : *propos ou interventions des parents d'élèves délégués de l'AIPE.*

ORDRE DU JOUR

1. Projets en cours :

Déjà réalisés : **Photos de classe**, 1 **spectacle de théâtre** (autour d'un conte de Noël), **fête de Noël**, **contes à la bougie** (lecture de contes de Noël par 3 enseignantes à la retraite), **fête de la galette**. Ces fêtes se sont bien déroulées.

Cinéma : dans le cadre du projet « école et cinéma » proposé en partenariat avec le ministère de la culture, 3 séances au cinéma de Berre sont organisées avec une programmation adaptée aux enfants de maternelle (petits films d'animation essentiellement). Nous avons déjà bénéficié de 2 séances, une troisième séance est prévue au mois de juin. Un travail autour de la compréhension et de l'image est réalisé ultérieurement dans les classes, nous achetons les DVD des films visionnés à cette fin.

Projet musique : Intervention d'une d'artiste du 10 mars au 07 juillet 2023 : Laetitia Ouvrard, notre intervenante musique, a recommencé son travail depuis la rentrée des vacances de février et ce, pour 14 séances.

La mairie paie 3 h par semaine et la coopérative scolaire paie 2 h de plus par semaine. Les enfants ont 40- 45 min d'éveil musical de grande qualité : écoute musicale, connaissance des instruments, apprentissage du rythme, pratique du chant...

La directrice remercie la mairie ainsi que les parents d'élèves qui, par le biais de leurs dons à la coopérative scolaire contribuent à la réalisation de ce beau projet.

A venir :

Prix des A'crocs de lecture : Projet autour de la littérature de jeunesse et apprentissage de la citoyenneté : Nous avons travaillé sur 4 albums de jeunesse dans toutes les classes, et les enfants voteront pour élire leur livre préféré ; les enfants voient comment se passe un vote. Ce vote aura lieu les

30 et 31 mars. La municipalité nous prête deux urnes et deux isoaloirs. Nous invitons comme chaque année les représentants de la mairie à se joindre au vote d'une classe.

Spectacle de théâtre : le 07 avril en matinée (3 spectacles, 2 classes par 2 classes). Ce spectacle « Le magicien des couleurs » sera le point de départ de notre travail commun autour des couleurs, l'album « Le magicien des couleurs » d'Arnold Lobel sera travaillé dans toutes les classes. Cet album a été également intégré à notre projet de rallye lecture en fin d'année (projet pour les GS).

Carnaval : **Date prévue le 26 mai, le thème : « Les couleurs »** qui sera notre fil conducteur et un projet commun à toutes les classes durant les deux prochaines périodes de l'année scolaire. L'organisation sera la même que l'année dernière : parcours géant et goûter le matin et accueil des parents l'après-midi pour quelques rondes, danses et chants (avec l'appui et l'aide de l'intervenante musique).

Projet jardinage : les 6 jardinières ont été mises en place devant les classes, et des plantations de 6 petits oliviers et de bulbes ont été réalisées par toutes les classes (financées par la coopérative scolaire). Nous referons des plantations dans le patio à partir du printemps (légumes, fraisiers, plantes aromatiques).

Nous essayerons de planter des fleurs également dans les jardinières une fois que les bulbes auront fini de fleurir.

Mme Garcia signale que nous pouvons nous arranger avec les animateurs du centre aéré pour que les jardinières soient arrosées durant l'été.

L'AIPE nous donnera des plants restants de leur opération « vente de fleurs ».

Nous avons eu le plaisir d'accueillir la naissance de petits lapins dans le coin animaux du patio, les enfants ont pu observer ces petits lapins grandir.

Lecture offerte des élèves d'élémentaire aux enfants de maternelle : toutes les classes de la maternelle bénéficieront de ce projet : lecture d'albums choisis par les enseignantes de maternelle par des élèves de l'école élémentaire (travail sur la fluence de lecture), petites questions de mémoire et compréhension après la lecture que les enfants d'élémentaires auront rédigées en amont.

Rallye lecture : le 15 mai dans l'après-midi. Projet commun aux 3 classes de GS et aux 3 classes de CP de l'école élémentaire.

- Travail en amont autour de 3 albums :
 - « Le magicien des couleurs »
 - « Une lettre pour Lily la licorne »
 - « Didi Bonbon »
- 11 ateliers proposés : 3 par album, 1 lecture d'un conte, 1 jeu
- Les questions feront appel à des compétences liées :
 - Au lexique et à la phonologie
 - A la mémorisation et à la compréhension du texte
 - A la structure du texte
- Nous aurons besoin de 20 à 22 parents d'élèves volontaires pour nous aider à tenir les ateliers et accompagner les groupes d'enfants lors de la rotation des ateliers. Une réunion d'information aura lieu en amont pour former les parents volontaires.

Sortie de fin d'année : **sortie prévue le 06 juin à la ferme animalière d'Auriol.**

Les bus seront payés par la mairie (1880 euros), l'animation et les ateliers (1240 euros pour les enfants (8 euros par enfant) et 330 euros pour les entrées des parents accompagnateurs) seront financés par la coopérative scolaire (vu le prix important, nous demanderons une participation aux parents : entre 2 et 5 euros par enfant).

Les parents d'élèves sont d'accord pour que nous proposons une participation de 5 euros par enfant.

La coopérative prendra en charge les entrées des enfants dont les parents ne pourraient pas financer la sortie.

Petite kermesse en fin d'année : La matinée de jeux que nous avons organisée l'an dernier a été très appréciée par les enfants, nous espérons pouvoir la renouveler cette année. Nous avons loué des jeux à l'association « Récré à Jeux ». La date n'est pas encore fixée.

Les parents d'élèves souhaiteraient que les deux écoles réalisent leur kermesse sur deux jours consécutifs pour pouvoir louer les jeux à moindre coup.

La BCD :

Nous avons repris le prêt de livres sans intervenante mairie. Le rangement des livres nous prend beaucoup de temps. Des mamans d'élèves nous ont aidées à couvrir les livres et l'AIPE a financé du papier adhésif pour la couverture. Nous les en remercions chaleureusement.

2. Sécurité et travaux :

- Nous avons procédé à un exercice incendie et à un exercice PPMS inondation. Ces deux exercices se sont bien déroulés. Le volume de l'alarme PPMS est faiblement audible dans la salle de motricité (cela a été signalé aux services techniques qui vont régler le problème).
- Pour la dernière alerte incendie début mars, nous avons essayé les hauts parleurs dans la cour pour alerter les enfants en cas d'alerte incendie pendant le temps de récréation. Cela a bien marché. [La mairie va financer l'achat de 2 mégaphones qui serviront d'alerte en cas d'alerte incendie en temps de récréation. Un en élémentaire et un en maternelle. Les directrices doivent déterminer l'endroit où ils seront posés dans les locaux.](#)

LISTE DES TRAVAUX DEMANDES cette année :

- Mise en place d'un système d'alerte intrusion différent du système d'alerte confinement (type badge ou boîtier d'alerte).
[La mairie a obtenu la subvention pour cela, les badges anti-intrusion seront installés dans chaque classe très prochainement.](#)
Nous sommes très satisfaits de cette nouvelle et nous remercions la mairie pour cette installation qui améliorera la sécurité de l'école.
- Mise en place de **RIDEAUX longs amovibles occultants** BCD (demandé depuis plusieurs années).
[Le budget n'a pas encore été voté pour cela, nous ne pouvons pas encore donner de réponse quant au financement de cette demande.](#)

3. Budget :

Mme Dahlem qui s'occupe de la comptabilité de l'école présente l'état des comptes de la coopérative scolaire :

A la date du 18 mars, le solde de l'école est de 5331.08 euros.

Bénéfice des photos de classe : a été de 900 euros.

Il va nous rester à payer 2 séances de cinéma, les séances de dumiste, la sortie de fin d'année.

Vente de torchons au profit de la coopérative de l'école : Comme chaque année, nous avons proposé aux parents qui le souhaitent d'acheter des torchons décorés avec des dessins d'enfants (bonhommes) dont les bénéfices sont reversés à la coopérative scolaire pour financer les différents projets de l'année. Bénéfice de cette action : 632 euros. Nous remercions les parents pour leur participation à cette action.

Vente de fleurs de l'AIPE au profit des projets des classes du groupe scolaire : **opération en cours.**

La mairie nous a demandé d'économiser 10% de notre budget global de fonctionnement, nous avons répercuté cela sur notre budget 2023, cela va créer des problèmes pour boucler notre budget de fonctionnement : avant de savoir que nous devons économiser 10% de notre budget nous nous étions déjà engagés sur le projet cinéma, les 2 spectacles de théâtre, la sortie de fin d'année et l'intervention de la dumiste (2h sup par semaine payés sur la coopérative pour que les enfants de toutes les classes aient 45 mns d'intervention pendant les 14 semaines prévues).

Nous avons décidé de ne pas participer l'an prochain au projet « école et cinéma » qui coûte 1250 euros à la mairie (entrées au cinéma).

Mme Garcia nous informe que l'an prochain nos budgets risquent encore d'être réduits de façon significative.

Participation de l'AIPE aux divers projets de l'année :

Don AIPE cette année : Spectacle Noël 250€, spectacle carnaval 250€, Sortie fin d'année 500€, intervenante musique 400€, offre de plantes pour le potager achat de rouleau adhésif pour la couverture des livres de la BCD.

Nous remercions vivement l'AIPE qui nous aide fortement cette année, bien alertés et conscients des efforts d'économie que nous avons dû faire sur notre budget.

Madame Garcia nous signale que nous pouvons également avoir des plants gratuits par l'intermédiaire de Mr Olivier (jardinier de la mairie).

4. Effectifs prévisionnels :

Les pré-inscriptions en mairie ont commencé depuis janvier. Les inscriptions avec la directrice se feront de manière dématérialisée comme l'an dernier, avec des visites de l'école par petits groupes de parents et d'enfants rentrant à l'école.

Pour l'instant, 149 enfants sont inscrits l'an prochain, mais les inscriptions ne font que commencer, certaines familles ne se sont pas encore manifestées, il y aura encore des arrivées et quelques départs peut-être de familles quittant La Fare.

Nous ferons un sondage prochainement pour savoir si des familles quittent la commune l'an prochain.

Un point plus précis sera donc fait lors du dernier conseil d'école sur ce sujet. Notre école n'a pas été mise en surveillance pour fermeture d'école à l'heure qu'il est, mais un trop grand nombre de départs et un trop petit nombre d'arrivées pourraient entraîner une fermeture de classe en septembre.

La mairie tient à signaler qu'aucune dérogation n'est acceptée pour des enfants extérieurs à La Fare qui souhaiteraient s'inscrire dans les écoles farenques.

5. Périscolaire : Mme Wagler a rencontré Mr Agostini, DGS, pour revoir le fonctionnement du périscolaire (prise en charge des enfants non-inscrits ayant un dossier sur le portail famille).

Mme Peybernès rappelle qu'il est récurrent, pour certaines familles, que leur enfant ne soit pas inscrit au périscolaire et que personne ne se présente pour le récupérer à 16h20.

Jusqu'à présent, l'enseignant de la classe devait garder l'enfant jusqu'à ce que son parent arrive. Elle rappelle également qu'en cas de retard important et/ou récurrent d'un parent, la règle voudrait qu'il soit remis à la police municipale.

Elle souligne la bienveillance de son équipe qui n'a jamais appliqué cette règle.

Dorénavant, si un enfant est seul à 16h20, la famille sera contactée par l'enseignant (directement ou message vocal) et l'enfant sera déposé au périscolaire (**à condition que celui-ci ait un dossier sur le portail famille**).

L'école compte sur la vigilance de tous et sur le respect des horaires par les familles et leur inscription effective sur le portail famille.

Mme Galtier signale qu'un nouveau portail famille plus ergonomique et plus facilement utilisable sur téléphone sera mis en place prochainement.

6. **Questions diverses** : aucune question n'a été **signalée en amont**.

Carnaval : Certains enfants n'étaient pas déguisés l'an dernier au carnaval, avez-vous des costumes à prêter au cas où des parents ne pourraient pas déguiser leur enfant ?

Oui, nous avons prêté des costumes à des enfants l'an dernier, les enfants qui n'étaient pas déguisés n'ont pas voulu enfiler le leur (souvent les plus petits s'y refusent, nous ne les forçons pas à se déguiser dans ces cas-là).

Les parents qui le souhaitent peuvent nous donner de vieux costumes qui seront prêtés aux enfants en cas de besoin.

Date du prochain conseil d'école : 27 juin à 17h45.

La secrétaire de séance : **Alexandra Pelou**

La directrice : **Mme Claire Peybernès**